



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 22 février 2024

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

8 MARS : LA GRÈVE FÉMINISTE !

Au cours de la DCI unitaire portant sur l'amélioration des droits des femmes, la Direction a estimé avoir de bons résultats avec un écart salarial relativement faible, une amélioration pour l'accès aux sanitaires, etc., mais la vérité est bien différente...

La Direction affiche son autosatisfaction quant aux résultats en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, mais les faits sont têtus : ils illustrent parfaitement que la priorité est donnée à la productivité et non à l'amélioration de l'égalité et des conditions de travail.

INÉGALITÉS SALARIALES...

Pour la Direction, l'écart salarial entre les femmes et les hommes est très faible, de l'ordre de 0,9%. Mais l'analyse des données par collège démontre une autre réalité : l'écart salarial en défaveur des femmes atteint - 10,2% chez les agents de maîtrise et - 6,4% à l'exécution. Il s'explique en partie par le poids des éléments variables de solde (EVS).

Concernant les contractuelles, l'écart se creuse du fait de l'absence de grille de rémunération et de la négociation de gré à gré souvent discriminante pour les femmes.

L'accord Classifications-Rémunérations de branche transposé dans l'entreprise en juillet 2022 a ajouté à l'inégalité salariale puisque, pour les contractuels, c'est le poste occupé qui définit la classe de l'agent répondant à des critères plus que subjectifs à la main des directions.

De plus, les inégalités salariales s'accroissent du fait du temps partiel souvent subi par les femmes pour concilier vie familiale et vie professionnelle. 70% des femmes endossent les charges domestiques dans le couple.

INÉGALITÉS DANS LES CONDITIONS DE TRAVAIL...

Les vestiaires et les toilettes avec un lavabo et du savon n'existent pas dans de nombreux postes, ateliers et dépôts. Les équipements individuels de sécurité ne sont pas toujours adaptés aux personnels féminins. Les organisations de travail ne permettent pas non plus d'avoir le temps d'utiliser les sanitaires. Le travail de nuit se développe considérablement alors que différentes études montrent qu'il est source de maladies, notamment pour les femmes (augmentation du risque de cancer du sein).

L'entreprise affiche une posture d'engagement en faveur de l'égalité professionnelle renvoyant une image positive vis-à-vis du public, mais, dans le même temps, la productivité reste le maître-mot, ne laissant aucune place au respect des besoins les plus essentiels de chacune et chacun.



INÉGALITÉS DANS LE RECRUTEMENT...

Encore aujourd'hui, le recrutement dans les métiers techniques reste très majoritairement masculin. Les femmes représentaient seulement 21,44 % des 8 700 embauches.

Les mesures affichées par la Direction depuis des décennies n'ont pas permis de gagner la mixité dans les métiers. La féminisation des métiers est un échec : en 2022, 794 femmes pour 15 173 hommes à la Conduite ; au Matériel, 1 252 femmes pour 18 886 hommes. Les femmes restent cantonnées aux métiers transverses ou de relation clients. Elles représentent 92 % à Optim'services.

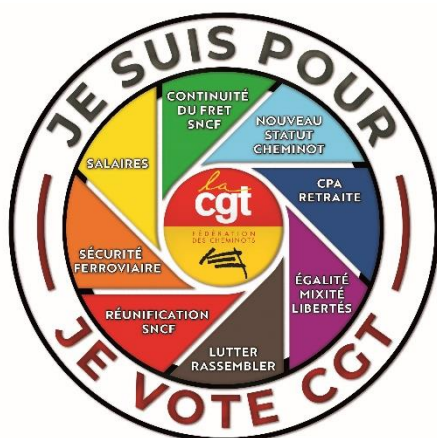
La CGT considère que l'émancipation des femmes passe par leur égal accès à l'ensemble des métiers et des filières. Elle agit pour la liberté pleine et entière des femmes, au travail et dans la société. Elle se bat sur la base d'une approche globale intégrant l'égalité dans l'emploi, la rémunération, la carrière, la formation continue, la santé, la vie personnelle et la retraite.

La CGT revendique :

- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- la suppression du travail de nuit s'il n'est pas d'une extrême nécessité (continuité de service) ;
- la mise en place des 32 heures hebdomadaires sans perte de salaire afin de permettre à tous de travailler à temps plein tout en assumant la parentalité ;
- l'amélioration des conditions et de l'organisation du travail (accès à des toilettes et le temps pour s'y rendre).

C'est pourquoi la Fédération CGT des cheminots appelle les cheminot·e·s à s'inscrire pleinement dans la journée de grève unitaire et féministe.

Pour gagner l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le combat doit être mené par l'ensemble des cheminotes et des cheminots.



**ENSEMBLE, EN
GRÈVE LE 8 MARS !
GAGNONS NOS
RENDICATIONS !**

